

## Exclusif. Dans une grande enquête Ifop pour *Le Point* et la Fondation Jean-Jaurès, le politologue Jérôme Fourquet montre l'évolution sur trente ans des opinions et des pratiques des musulmans vivant en France. Un document de référence.

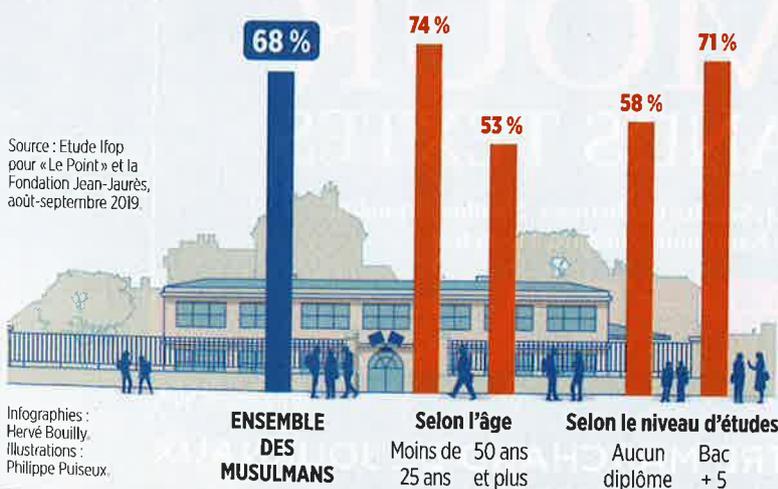
PAR THOMAS MAHLER, CLÉMENT PÉTREULT ET ÉMILIE TREVERT

C'était il y a trente ans, dans une France où l'on confondait tchador et foulard, sur fond d'actualité iranienne. Le 18 septembre 1989, Ernest Chénier, principal du collège Gabriel-Havez à Creil, écrit aux familles de trois élèves voilées. Les sœurs Leïla et Fatima Achahboun et Samira Saïdani sont interdites de cours tant qu'elles n'acceptent pas d'ôter leur foulard, mais restent les bienvenues dans le centre de documentation et d'information. Dans un pays qui ne connaît pas encore les réseaux sociaux, plusieurs semaines se passent avant que ce bras de fer se transforme en polémique nationale. Le 8 octobre, *Le Courrier picard* lance « l'affaire des foulards ».

Deux cents ans après la Révolution, mais aussi cinq ans après l'échec de la loi Savary, la controverse a un air deschisme pour la gauche au pouvoir. Le ministre de l'Éducation nationale, Lionel Jospin, prône la conciliation, soutenu par son Premier ministre, Michel Rocard. Ministre de l'Intérieur chargé des cultes, Pierre Joxe, soutient, lui aussi, une gestion apaisée. « C'était une opération politique d'Ernest Chénier, un chiraquien qui a d'ailleurs été élu député en 1993, et a instrumentalisé honteusement l'islamophobie », persiste-t-il aujourd'hui. Jack Lang juge « ces foulards très seyants ». Les « laïcistes » Jean-Pierre Chevènement et Jean Poperen refusent, eux, tout compromis pour une école qui doit être émancipatrice de tout « pré-supposé religieux, philosophique ou politique ». « Pour la majorité des ■■■■

### Des jeunes musulmans très opposés à la loi de 2004

Part de musulmans déclarant en 2019 que les filles devraient avoir le droit de porter le voile au collège et au lycée



**Symbole.** Creil, 20 octobre 1989. Exclues un mois plus tôt du collège Gabriel-Havez pour avoir refusé d'ôter leur foulard islamique, Leïla et Fatima Achahboun réintègrent l'établissement. Un accord entre le principal et la famille les y autorise, à condition de se dévoiler dans les salles de classe.

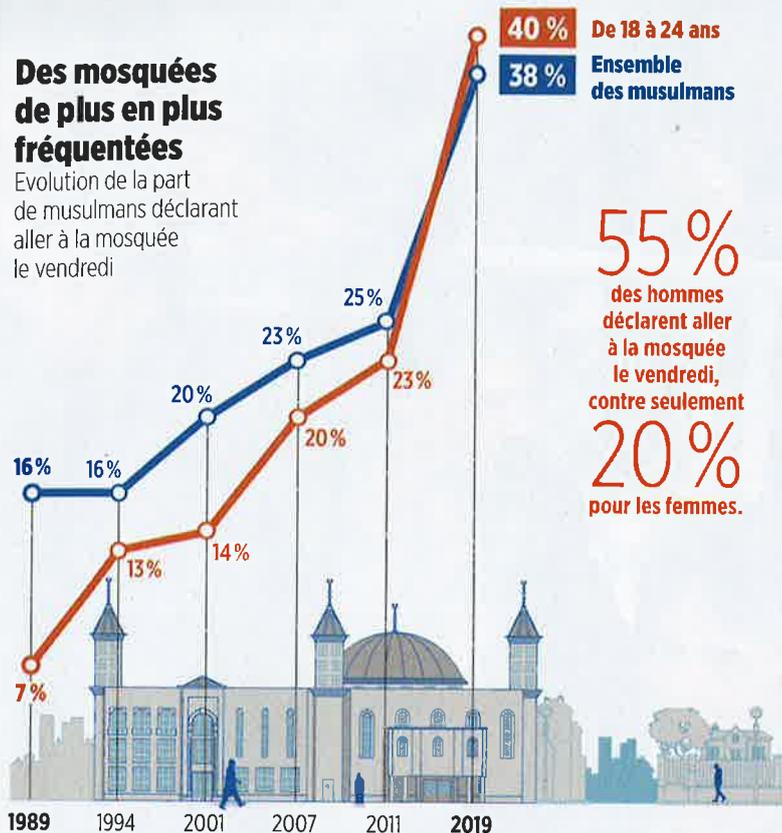


Trente ans après Creil

# Ce que pensent les musulmans en France

## Des mosquées de plus en plus fréquentées

Evolution de la part de musulmans déclarant aller à la mosquée le vendredi



Source : Etude Ifop pour « Le Point » et la Fondation Jean-Jaurès, août-septembre 2019.

**55 %**  
des hommes déclarent aller à la mosquée le vendredi, contre seulement **20 %** pour les femmes.

■■■ *socialistes à l'époque, le voile à l'école, ce n'est pas grave. Ils ne comprennent pas le tournant idéologique des années 1980 après la révolution iranienne. Ils se sont désarmés jusqu'à la désagrégation sur ces questions* estime Didier Leschi, proche de Chevenement à l'époque, et spécialiste de la laïcité. Même bataille côté intellectuels, avec la tribune « Profs, ne capitulons pas ! » signée par Elisabeth Badinter, Alain Finkielkraut ou Régis Debray dans *Le Nouvel Observateur*, à laquelle répond l'« Appel pour une laïcité ouverte » d'Alain Touraine ou Gilles Perrault dans *Politis*. Incompréhension aussi chez les féministes, les historiques Yvette Roudy et Gisèle Halimi expliquant que le voile est un « apartheid », là où les jeunes sont plus conciliantes. Le clivage annonce l'opposition entre les universalistes, qui voient dans le voile la marque d'un islam misogyne, et les féministes intersectionnelles, pour qui il est un accessoire identitaire légitime (voir p. 78).

Mais, comme le souligne le livre « Les foulards de la discorde » (L'Aube), l'affaire de Creil a aussi divisé les musulmans. « Pourquoi ça le gêne le principal que nos filles portent un foulard ? Celles qui viennent avec des mini-

jupes ne le gênent pas », arguent alors les parents des collégiennes. Pour un représentant de la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), proche du Maroc, le voile est « un impératif de pudeur ». Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, proche de l'Algérie, se veut plus modéré, tout en dénonçant une « attitude discriminatoire ». Nous sommes au commencement du conflit pour la représentation d'une « communauté musulmane » jugée unie, sur fond de luttes d'influences entre les pays étrangers d'origine. Pour Ghaleb Bencheikh, actuel président de la Fondation de l'islam de France, Creil est une occasion manquée. « Il aurait suffi qu'une autorité religieuse dise "Circulez, il n'y a rien à voir" et cet avis aurait été plus important que les injonctions à emmitoufler des fillettes à peine nubiles ! Nous avons assisté à la défausse du ministre de l'Éducation nationale et à celle du Conseil d'État. De tergiversation en tergiversation, on se retrouve aujourd'hui avec la burqa », se désole l'islamologue.

**Deux camps irréconciliables.** Symboliquement, 1989, c'est aussi la première fois que l'institut de sondages Ifop se penchait sur les pratiques religieuses des musulmans. S'appuyant sur ce baromètre historique, Jérôme Fourquet, auteur de « L'archipel français » (Seuil), a mené une grande enquête auprès de la population de religion ou de culture musulmane. Les résultats montrent que, contrairement à ce qu'espérait SOS Racisme, Creil ne fut que l'aube d'une montée en puissance de l'orthopraxie. En 1989, seuls 7 % des 18-24 ans déclaraient fréquenter la mosquée le vendredi. Ils sont aujourd'hui 40 %. « L'évolution générale ne va pas dans le sens d'une sécularisation, mais d'une réaffirmation identitaire et religieuse », constate Jérôme Fourquet (voir p. 66). Mais son enquête vient aussi rappeler, s'il le fallait, que les « musulmans » ne sont pas un bloc homogène. Seul un tiers des femmes sondées par exemple dit porter le voile.

Aujourd'hui, à Creil, on essaie de tourner la page (voir p. 74). Deux camps irréconciliables perdurent : ceux qui y voient les prémices de l'implantation d'un islam politique, et ceux qui l'analysent comme la manifestation d'un racisme latent réfugié derrière le paravent de la laïcité. Cette laïcité qui continue à déchaîner les passions dès lors qu'elle concerne l'école. Sauf que les tensions ont émigré des salles de classe aux cantines ou aux sorties scolaires (voir p. 76).

« Quand on se souviendra de 1989, l'Histoire retiendra les tentatives de rapprochement des deux Allemagnes et aura oublié, je l'espère, notre mauvaise querelle de fichus ! » osait croire à l'époque le président du groupe socialiste, Louis Mermaz. Avec trente ans de recul, et quelle que soit son opinion, on peut lui donner tort ■

**« De tergiversation en tergiversation, on se retrouve aujourd'hui avec la burqa. »**

Ghaleb Bencheikh, président de la Fondation de l'islam de France